



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE valant REGLEMENT DE CONSULTATION

Numéro d'identification : 2025-049-SEP-Dossier-Urba-Base06-Clans

PARTIE RESERVEE A L'ORGANE DE PUBLICATION

A <input type="checkbox"/> TRAVAUX CCAG concerné en vigueur	B <input type="checkbox"/> FOURNITURES CCAG concerné en vigueur	C <input checked="" type="checkbox"/> SERVICES CCAG concerné en vigueur	D <input type="checkbox"/> MOE CCAG concerné en vigueur
--	--	--	--

L'avis implique : un marché public

Identification du pouvoir adjudicateur : Département des Alpes-Maritimes

Représentant du pouvoir adjudicateur : Monsieur le Président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Département des Alpes-Maritimes.

Correspondant : M. le Président du Conseil départemental des Alpes Maritimes, Direction Générale adjointe pour les Services techniques – Direction de la Construction de l'Immobilier et du Patrimoine – Service études préalables - CADAM – 147 boulevard du Mercantour - Bâtiment Cheiron - Bureau 761, B.P. 3007 – 06201 Nice cedex 3 de 9h à 12h00 et de 14h00 à 16h30 - **téléphone** : 04.97.18.70.73
Adresse générale du pouvoir adjudicateur (URL) : <https://www.marches-securises.fr/>

Objet du marché : Etablissement des dossiers de demande d'ouverture à l'urbanisation et d'étude de discontinuité loi Montagne pour la future Base Force 06 de Clans

Lieu d'exécution et de livraison : CADAM, 147 boulevard du Mercantour à NICE

Possibilité d'une visite sur place : oui

Contact : KIRKORIAN Karine, Adjoint au chef de service - Architecte et Urbaniste

Durée du marché ou délai d'exécution : délai d'exécution global 2 mois, à compter de la notification du marché

Type de procédure : Marché à procédure adaptée

Conditions d'obtention du dossier de consultation : Le dossier de consultation des entreprises est à télécharger par voie électronique à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr/>

Contenu du dossier de consultation :

- le présent avis d'appel public à la concurrence valant Règlement de la Consultation
- le Cahier des Charges
- la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire
- l'engagement du soumissionnaire à remplir
- le cadre de mémoire technique à remplir
- le plan de situation
- le plan topographique du site de juin 2025 format PDF et DWG
- le plan masse de la faisabilité du projet
- le programme de la future Base Force 06
- les documents dc1 et dc2 à remplir

Conditions de remise des offres :

Les candidats transmettent leur offre exclusivement par voie électronique à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr/>

Documents à produire :

- 3 dossiers de demande d'ouverture à l'urbanisation et 3 dossiers d'étude de discontinuité loi Montagne finalisés à apporter en tant que références en indiquant la date et le destinataire public ou privé
- la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire
- le mémoire technique dûment rempli **document contractuel obligatoire**
- l'engagement du soumissionnaire dûment rempli **document contractuel obligatoire**
- les documents dc1 et dc2 dûment remplis **documents contractuels obligatoires**

Unité monétaire utilisée : l'euro

Langue utilisée : Français

Date limite de réception des offres : le 13/11/2025 15h30 délai de rigueur

Délai de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres

Critère de sélection des candidatures :

Capacité financière : pas de minimum exigé

Capacités techniques : pas de minimum exigé

En application de l'article R.2144-2 du Code de la commande publique, l'acheteur public se réserve la possibilité de réclamer aux candidats dont les pièces ou informations relevant de la candidature, sont absentes ou incomplètes, de fournir les justificatifs manquants ou incomplets dans un délai approprié et identique pour tous, à tout moment de la procédure et au plus tard avant l'attribution du marché public.

Justificatifs candidature :

Le candidat devra également fournir à minima 3 dossiers de demande d'ouverture à l'urbanisation et 3 dossiers d'étude de discontinuité loi Montagne de références de même nature que l'objet du marché.

Justificatifs offre :

- la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire
- le mémoire technique dûment rempli.
- l'engagement du soumissionnaire dument daté et signé.
- les documents dc1 et dc2 dûment remplis.

Il est porté à la connaissance des candidats que le pouvoir adjudicateur contractualisera le(s) mémoire(s) technique(s) fournis à l'appui de l'offre.

En cas d'absence de l'un quelconque de ces justificatifs, l'offre sera déclarée irrégulière et rejetée. Le pouvoir adjudicateur se réserve toutefois la possibilité de faire application des dispositions de l'article R.2152-2 du Code de la commande publique.

Critères de jugement des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1. le Prix (pondération : 40%)
2. la valeur technique (pondération : 60 %)

Le classement des offres sera établi à partir des notes suivantes :

* Note du prix de l'offre = $10 \times (\text{Montant offre la moins disante} / \text{Montant offre du candidat})$

* Note de la valeur technique de l'offre établie à partir des sous-critères suivants :

- sous critère n°1 : Compréhension de la mission et de son contexte, appréciation des contraintes et des enjeux, méthodologie proposée pour conduire l'étude dans le respect du délai contractuel fixé à 2 mois (Noté sur 7).
- sous critère n°2 : Les compétences et expériences des personnes affectées spécifiquement aux missions du présent marché, Les CV devront être également fournis (Noté sur 3).

La note finale en valeur technique (VTO) est ensuite déterminée comme suit :

note VTO = $10 \times (\text{total des points du Mémoire technique du candidat} / \text{total des points du Mémoire Technique le mieux noté})$.

Les candidats n'ayant pas fourni de mémoire technique ne seront pas classés et leur offre déclarée irrégulière.

Note globale = Note du prix de l'offre x 0,4 + Note de la valeur technique de l'offre x 0,6

Cautionnement et garanties exigés : sans objet

Modalité d'ouverture des offres : séance non publique

Autres informations : Les candidats sont informés par courriel des résultats de cette consultation.

Négociations

Les candidats sont invités à remettre d'emblée leur meilleure proposition. Les négociations sont destinées à améliorer la performance technique et économique des offres initiales les plus pertinentes, pour permettre de les adapter et dimensionner parfaitement aux besoins de l'acheteur. Toutefois, l'acheteur peut attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

Les conditions de négociation sont les suivantes.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier, dans le respect de l'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures. Le nombre maximal de candidats admis à négocier au regard du classement selon les critères de jugement du règlement de consultation est de 3.

Il adressera ensuite un courrier de négociation aux candidats en indiquant les modalités et la date limite.

Les négociations pourront porter sur les caractéristiques techniques et financières des offres, ou sur certaines dispositions du cahier des charges. Elles ne pourront pas porter sur l'objet du contrat, ses caractéristiques substantielles ni les critères d'attribution.

Elles seront conduites dans le respect des principes d'égalité de traitement des candidats et de confidentialité des offres. Les échanges résultant de la négociation seront formalisés par écrit. A l'achèvement des négociations, les offres négociées feront l'objet d'un classement.

Procédure de recours :

Tribunal administratif de Nice 18 Avenue des Fleurs - CS 61039 - 06050 Nice Cedex 1

Courriel : greffe.ta-nice@juradm.fr, - Téléphone : 04.89.97.86.00

Référez contractuel dès la signature du contrat en application de l'article R 551-7 du code de justice administrative ou recours de plein contentieux 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

Date d'envoi à la publication : 30/10/2025